



COMMUNIQUE DE PRESSE

Eric Andrieu – Jean-Paul Denanot

Députés européens

Rendre aux abeilles ce qui appartient aux abeilles !

Les eurodéputés demandent une meilleure valorisation des services rendus par les pollinisateurs.

BRUXELLES- La Commission de l'Agriculture du Parlement européen a adopté, ce mardi 23 janvier, à la quasi-unanimité (38+, 1-), le rapport ERDÓS sur les perspectives et les enjeux du secteur apicole de l'Union européenne. *« L'apiculture est un enjeu majeur »*, estiment les eurodéputés Jean-Paul DENANOT et Eric ANDRIEU, *« Le rôle des abeilles les rend indispensables à la préservation de la biodiversité et donc à notre sécurité alimentaire. »*

Les europarlementaires veulent notamment s'attaquer au miel frelaté, qui porte un préjudice considérable aux apiculteurs européens, et expose les consommateurs à des risques sanitaires graves. Ils souhaitent ainsi améliorer l'étiquetage, la promotion et l'information auprès des consommateurs et demande à la Commission européenne un meilleur contrôle aux frontières de l'UE. *« Un tiers du miel vendu dans l'UE est frelaté ! »*, rappelle Eric ANDRIEU, Porte-parole des sociaux-démocrates européens aux questions agricoles. Selon les tests menés en 2015 par la Commission européenne sur plus de 2 000 échantillons de miel, 32 % des miels vendus dans l'UE n'étaient *« pas conformes ou soupçonnés de ne pas l'être »*.

Le rapport demande également à la Commission de veiller à ce que le miel et les autres produits apicoles soient considérés comme des "produits sensibles" et soient ainsi exclus des accords de libre-échange.

Le rapport prévoit, par ailleurs, un soutien accru au secteur, notamment en renforçant la recherche et la formation par une augmentation de 50 % de la ligne budgétaire de l'UE réservée aux programmes apicoles nationaux. Pour Jean-Paul DENANOT : *« La future PAC doit davantage valoriser les services écosystémiques rendus par les abeilles et les multiples utilisations du miel, notamment à des fins thérapeutiques. Il faut accentuer la recherche dans le domaine de la génétique pour rendre les abeilles résistantes à différents fléaux tels que Varroa destructor, tout en restructurant la filière apicole pour la rendre plus professionnelle. C'est l'objet du projet pilote que nous portons au Parlement européen. »*

Le rapport exige des règles plus strictes concernant les produits phytopharmaceutiques et leur autorisation. Pour Eric Andrieu, *« Il y a urgence ! Dans certaines régions d'Europe, le taux de mortalité des abeilles atteint les 80%. En Europe, pour satisfaire la pollinisation des cultures, il manque aujourd'hui 13 millions de ruches. Le repeuplement des abeilles en Europe passe par la restauration des écosystèmes et l'interdiction progressive des pesticides dans l'agriculture. À terme, nous devons arriver à tendre vers le zéro pesticide. »*

Contact presse :

Bureau d'Éric Andrieu, Raphaël Delarue : + 32 486 359 463

Bureau de Julie Chupin : + 33 6 72 42 12 82

Commentaires de BeeLife sur l'adoption du Rapport ERDŐS au Parlement Européen

Les eurodéputés ont voté aujourd'hui et ont presque unanimement décidé d'adopter le rapport ERDŐS, qui développe les perspectives et les défis du secteur européen de l'apiculture.

L'adoption du rapport semble à être un jalon vers un meilleur avenir pour nos pollinisateurs. BeeLife coïncide avec les remarques du député européen Eric Andrieu: «a future PAC doit davantage valoriser les services écosystémiques rendus par les abeilles et les multiples utilisations du miel, notamment à des fins thérapeutiques». Cependant, toutes les parties prenantes doivent prendre en compte l'importance d'avoir un contact direct entre les législateurs et les apiculteurs. La recherche et la restructuration du secteur de l'apiculture devraient être menées avec des apiculteurs experts, qui peuvent guider le processus vers une série de pratiques durables et efficaces.

Après l'adoption du rapport ERDŐS, BeeLife souligne les priorités suivantes pour [la future PAC](#): Éviter la contamination (qui nécessite de reconnaître toutes les voies d'exposition existantes aux pesticides nocifs); Augmenter et soutenir les pratiques agronomiques durables, et les mettre au-dessus des pesticides et insecticides; Plus de cohérence entre les politiques et les institutions, en évitant les chevauchements et les contradictions entre les efforts et la réglementation.

BeeLife souligne le point rappelé par M. Andrieu que "c'est urgent!" Face aux taux de mortalité des abeilles qui atteignent 80%, les institutions européennes et leurs citoyens ont besoin d'une action rapide afin d'améliorer non seulement la pollinisation des abeilles et la production de miel mais surtout l'agriculture et la santé.

En savoir plus sur le projet de [Rapport Erdos](#), présenté en juillet 2017.